

# CONSEIL en bref

www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca

Cliquez  
santé!

Séance ordinaire  
18 juin 2014

## Sommaire

Rapport financier annuel 2013-2014 de l'Agence

Rapport financier annuel consolidé 2013 du fonds de santé au travail – activités courantes

Nomination des vérificateurs externes pour 2014-2015

Démission d'un membre

Poste vacant au conseil d'administration du CSSS des Aurores-Boréales

Lits multifonctionnels dédiés à l'équipe de liaison spécialisée en dépendance à l'urgence de Val-d'Or

Subventions 2014-2015 aux organismes communautaires

Budget sécurité alimentaire

Bilan annuel en sécurité de l'information : Agence et consolidation régionale – Exercices 2013-2014 et 2014-2015

Entente de gestion et d'imputabilité entre l'Agence et le groupe d'approvisionnement en commun

Fusion des groupes d'approvisionnement en commun du Nord-Ouest du Québec et Montérégie

Violence conjugale

Coût de système spécifique 2014-2015

Règlement final des dépenses de nature capitalisable

Budgets nets initiaux des établissements pour l'exercice financier 2014-2015

### RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013-2014 DE L'AGENCE

Les membres adoptent le rapport financier annuel de l'Agence pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2014.

### RAPPORT FINANCIER ANNUEL CONSOLIDÉ 2013 DU FONDS DE SANTÉ AU TRAVAIL – ACTIVITÉS COURANTES

Le rapport financier annuel consolidé du fonds de santé au travail – activités courantes est adopté pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

### NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR 2014-2015

Le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton est reconduit pour la vérification externe de l'année financière 2014-2015.

### DÉMISSION D'UN MEMBRE

Les membres acceptent la démission de Mme Micheline Bergeron, représentante des organismes communautaires, au conseil d'administration de l'Agence, à compter du 26 juin 2014.

### POSTE VACANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DES AURORES-BORÉALES

M. Normand Lagrange est nommé au conseil d'administration du CSSS des Aurores-Boréales au collège Agence.

### LITS MULTIFONCTIONNELS DÉDIÉS À L'ÉQUIPE DE LIAISON SPÉCIALISÉE EN DÉPENDANCE À L'URGENCE DE VAL-D'OR

Il est résolu d'allouer au Centre Normand un montant récurrent de 35 699 \$ pour soutenir, à la hauteur de 50 000 \$, le financement récurrent de deux lits multifonctionnels dédiés à l'équipe de liaison spécialisée en dépendance à l'urgence de Val-d'Or.

### SUBVENTIONS 2014-2015 AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Il est résolu :

- ↳ De verser aux organismes communautaires, pour 2014-2015, dans le cadre du PSOC, la somme totale de 13 913 435 \$, dont 12 427 805 \$ pour le financement en appui à la mission globale et 1 485 630 \$ dans le cadre des ententes pour des activités spécifiques;
- ↳ De verser la somme d'indexation, le cas échéant, aux organismes communautaires ayant reçu un financement récurrent en 2013-2014, et ce, au prorata de la subvention de base reçue;
- ↳ De verser au Campus Jeunesse de Cadillac et au Coup de pouce communautaire de Malartic les montants qu'ils ont respectivement demandé dans leur formulaire du PSOC, soit 40 000 \$ et 17 400 \$;
- ↳ De retirer à Albatros 08 ainsi qu'aux organismes présentant des surplus non affectés au 31 mars 2014, s'il y a lieu, une partie de leur subvention en respect des règles de la Convention de soutien financier. Le montant non versé à Albatros 08 correspond à un versement de 4 987 \$;
- ↳ De suspendre la portion de la subvention du Centre Gérard-Brisson réservée à la mission dépendance, pour un montant total de 112 604 \$ pour 2014-2015, le temps que l'organisme procède à une planification stratégique et que soit précisée par l'Agence l'utilisation éventuelle de ce montant;
- ↳ De verser à la Corporation l'Alliance des générations la subvention récurrente de 4 034 \$, auparavant versée au Club de l'âge d'or St-Edmond, et ce, dès le 1er avril 2014;
- ↳ D'approuver la reconnaissance de L'Interlocal de jeunes de la MRC de Rouyn-Noranda comme organisme communautaire en santé et services sociaux et le placer en attente de financement.



## BUDGET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les membres autorisent la subdivision du territoire du CSSS de la Vallée-de-l'Or en trois secteurs au regard de la sécurité alimentaire, soit Senneterre (regroupant les municipalités de Belcourt, Senneterre-Paroisse et la ville de Senneterre), Malartic (regroupant la municipalité de Rivière-Héva et la Ville de Malartic) et Val-d'Or (Ville de Val-d'Or, Kitcisakik et Lac-Simon) et désignent comme mandataires en sécurité alimentaire de chacun de ces pôles les organismes suivants :

TERRITOIRE DU CSSS DE LA VALLÉE-DE-L'OR	ORGANISME MANDATAIRE
- Secteur Senneterre	Le Manoir Universeau
- Secteur Val-d'Or	Le Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or
- Secteur Malartic	Le Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or

Également, ils autorisent l'allocation du montant récurrent de 107 440 \$ pour la sécurité alimentaire, à partir de 2014-2015, selon la répartition entérinée par les organismes :

ORGANISME MANDATAIRE	IND. TERRI.
Le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue	17 791 \$
La Ressourcerie Bernard Hamel	23 523 \$
La Maison Saint-André d'Abitibi-Ouest	19 057 \$
L'Accueil d'Amos	18 570 \$
Le Manoir Universeau (secteur Senneterre) Le Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or (secteur Malartic) Le Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or (secteur Val-d'Or)	28 499 \$
<b>Total régional</b>	<b>107 440 \$</b>

Enfin, ils autorisent la répartition du montant de 28 499 \$ du territoire du CSSS de la Vallée-de-l'Or en regard de la sécurité alimentaire, de la façon suivante :

- 50 % du montant divisé en 3 parties pour le secteur Senneterre, Malartic et Val-d'Or;
- l'autre 50 % du montant divisé au prorata de la population du territoire.

TERRITOIRE	POPULATION		50 % - 1/3	50 % - POP.	RÉPARTITION TOTALE
	ISQ, estimation 2013	%			
<b>CSSS de la Vallée-de-l'Or</b>			<b>14 250 \$</b>	<b>14 250 \$</b>	<b>28 499 \$</b>
Secteur Senneterre	4 385	10,0 %	4 750 \$	1 427 \$	6 177 \$
Secteur Malartic	4 890	11,2 %	4 750 \$	1 591 \$	6 341 \$
Secteur Val-d'Or	34 520	78,8 %	4 750 \$	11 232 \$	15 982 \$

### BILAN ANNUEL EN SÉCURITÉ DE L'INFORMATION : AGENCE ET CONSOLIDATION RÉGIONALE – EXERCICES 2013-2014 ET 2014-2015

Le bilan de sécurité de l'Agence 2013-2014 ainsi que le plan d'action annuel en sécurité de l'information 2013-2014 sont adoptés.

### ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ ENTRE L'AGENCE ET LE GROUPE D'APPROVISIONNEMENT EN COMMUN

Les membres adoptent l'Entente de gestion et d'imputabilité entre l'Agence et le Groupe d'approvisionnement en commun du Nord-Ouest du Québec.

### FUSION DES GROUPES D'APPROVISIONNEMENT EN COMMUN DU NORD-OUEST DU QUÉBEC ET MONTÉRÉGIE

Il est résolu d'autoriser la fusion du Groupe d'approvisionnement en commun du Nord-Ouest du Québec avec Approvisionnement-Montérégie.



## VIOLENCE CONJUGALE

Afin de réaliser les activités planifiées en violence conjugale et favoriser la concertation locale et régionale en matière de violence faite aux femmes pour l'année 2013-2014, la somme non récurrente de 33 815 \$ est affectée comme suit :

Activité	Responsable	Montant alloué	Échéancier
Formation sur la prévention de l'homicide conjugal	Service d'aide et de traitement en apprentissage social (SATAS)	6 193 \$	Décembre 2014
Journée régionale annuelle de la Table de concertation en violence faite aux femmes	Agence	2 347 \$	Juin 2014
Outil de protection	Agence	5 200 \$	Septembre 2014
Frais de déplacement pour les rencontres de la Table	Agence (organismes membres)	3 000 \$	Septembre 2014
Rédaction d'articles de journaux (appel d'offres de projets-2 <sup>e</sup> versement)	Maison Mikana	1 883 \$	Mars 2015
Cours d'autodéfense	Assaut sexuel secours	15 192 \$	Juin 2015
<b>TOTAL</b>		<b>33 815 \$</b>	

## COÛT DE SYSTÈME SPÉCIFIQUE 2014-2015

Le montant récurrent de 348 800 \$ du coût de système spécifique pour 2014-2015 est réparti de la façon suivante :

Établissement	Médicaments, fournitures médicales et chirurgicales 2014-2015	Allocation 2013-2014
CSSS de la Vallée-de-l'Or	96 477 \$	124 912 \$
CSSS de Rouyn-Noranda	92 474 \$	120 479 \$
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	85 686 \$	110 591 \$
CSSS des Aurores-Boréales	39 384 \$	52 826 \$
CSSS du Témiscamingue	34 779 \$	43 592 \$
Réserve pour dégénérescence maculaire liée à l'âge	---	600 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>348 800 \$</b>	<b>1 052 400 \$</b>

## RÈGLEMENT FINAL DES DÉPENSES DE NATURE CAPITALISABLE

Il est résolu d'effectuer la transaction récurrente, à partir de l'exercice financier 2014-2015, des subventions aux établissements pour le financement des dépenses de nature capitalisable pour un montant de 819 600 \$ de la façon suivante :

Établissement	Base budgétaire 2014-2015	Montant
CSSS de la Vallée-de-l'Or	83 985 048 \$	177 169 \$
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	60 817 244 \$	128 296 \$
CSSS de Rouyn-Noranda	80 418 257 \$	169 645 \$
CSSS du Témiscamingue	36 340 367 \$	76 661 \$
CSSS des Aurores-Boréales	48 250 079 \$	101 785 \$
CRDIAT Clair Foyer	20 090 962 \$	42 383 \$
Centre de réadaptation La Maison	12 997 828 \$	27 419 \$
Centre Normand	2 651 878 \$	5 595 \$
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	42 970 344 \$	90 647 \$
<b>TOTAL</b>	<b>388 522 007 \$</b>	<b>819 600 \$</b>



## BUDGETS NETS INITIAUX DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Les membres approuvent les budgets nets initiaux des établissements pour l'exercice financier 2014-2015 de la façon suivante :

## LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration de l'Agence se tiendra le mercredi 24 septembre 2014, dans la MRC d'Abitibi-Ouest.

Établissement	Budget net initial
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	57 314 278 \$
CSSS de la Vallée-de-l'Or	79 225 834 \$
CSSS de Rouyn-Noranda	74 593 739 \$
CSSS du Témiscamingue	33 900 513 \$
CSSS des Aurores-Boréales	44 935 664 \$
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	26 805 906 \$
Clair Foyer inc.	22 349 749 \$
Centre de réadaptation La Maison	11 101 529 \$
Centre Normand	2 651 644 \$